

OLIBE SA LECLERC rappelle Merguez



- Noms des modèles ou références concernés : **Merguez en vrac au rayon traditionnel et en barquettes au rayon libre service**
- Marque : **Sans marque**
- **Date limite de consommation entre le 04/05/2026 et le 08/05/2026**
Date limite de consommation entre le 06/05/2026 et le 11/05/2026
- Conditionnements : **Vrac et barquettes**
- Date début/fin de commercialisation : **du 04/05/2026 au 11/05/2026**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Informations complémentaires : **Merguez vendues au rayon traditionnel en vrac et au rayon libre service en barquette**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Leclerc Hallennes-lez-Haubourdin**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Présence de listeria monocytogènes**
- Risques encourus par le consommateur : **Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **mardi 2 juin 2026**

CONTACT

- Numéro de contact : **0320384444**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre